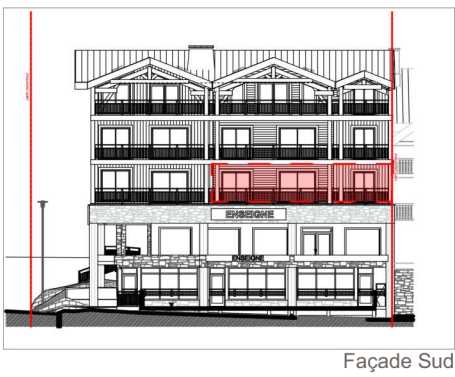


Le plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces où ils se situent. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine de l'opération est indicative et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.



Légende			
Faux-plafond		pompe a chaleur	pac
Lave-linge	LL	tableau électrique	
seche-linge	SL	seche serviette	
ballon eau chaude	ecs		
garde corps	gc		



LA CRISTALIERE - PLAN DE VENTE PROVISOIRE - APPARTEMENT 02

1- Surface Habitable

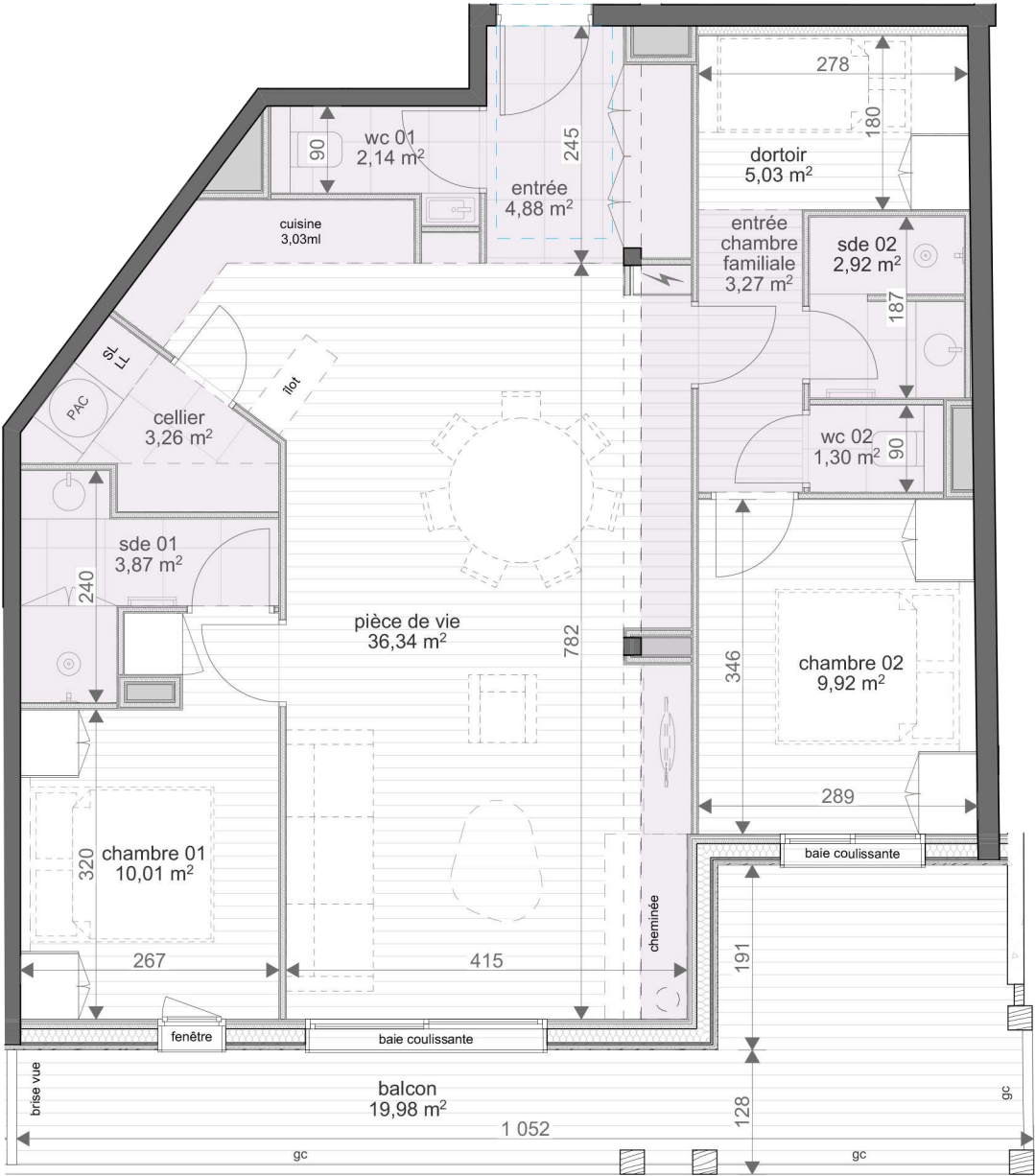
entrée	4,88
wc 01	2,14
pièce de vie	36,34
cellier	3,26
chambre 01	10,01
sde 01	3,87
entrée chambre familiale	3,27
chambre 02	9,92
wc 02	1,30
sde 02	2,92
dortoir	5,03

82,94m²

2- Surface Annexe

balcon	19,98
--------	-------

19,98m²



Niveau R+1



jeudi 26 février 2026